

INFORMATION SUR LES SERVICES ACCUEIL PERISCOLAIRE ET CANTINE SCOLAIRE

Mesdames, Messieurs,

L'association Familles Rurales Enfance et Jeunesse (AFREJ) prend la gestion des services Accueil Péri-scolaire et Cantine Scolaire à compter du 1^{er} novembre 2020.

Depuis la fin de l'été, notre association travaille pour la mise en place de ces services. Ce travail a été effectué en collaboration avec les élus de la commune de Saint Trivier sur Moignans et les bénévoles de l'association « Ma Cantine Utingeoise ».

Familles Rurales sera le seul interlocuteur des familles, pour les services de garderie et cantine. Pour mener à bien sa mission, Familles Rurales emploie l'ensemble du personnel pour l'encadrement des enfants.

Mme FELIX Célia, directrice de la structure, prendra ses fonctions à compter du 15 octobre. Elle sera épaulée par une équipe de professionnels diplômés. Mme FELIX sera présente sur tous les temps d'accueil, matin, midi et soir.

L'équipe d'animation :

La directrice :	Diplômée BPJEPS
Une animatrice :	CAP Petite Enfance
Un animateur/trice :	Diplômé BAFA (ou équivalent) en cours de recrutement
Deux ATSEM	Mise à disposition par la mairie
Une aide animatrice	
Une cuisinière économiste	

Voici les modalités pour les deux services :

L'Accueil Péri-scolaire :

Horaire : les horaires restent identiques

Matin : 07h20-08h20

Après-midi : 16h20-18h30

Tarifcation : Application des tarifs actuels et création d'une tarification par quotient pour les revenus les plus bas :

Tarifs	Quotient familial
A	0 à 500
B	500 et plus

Quotient familial	07h20 à 08h20	16h20 à 17h30	16h20 à 18h00	16h20 à 18h30
A	1,90 €	1,90 €	2,85 €	3,80 €
B	2,00 €	2,00 €	3,00 €	4,00 €

Equipe d'animation :

Matin : 3 personnes (la directrice et 2 ATSEM)

Après –midi : 4 personnes (la directrice et 3 animateurs/trices)

Les activités proposées :

L'équipe d'animation mettra en place diverses activités. Les enfants seront accueillis par groupe d'âge sur le temps du soir.

Un planning d'activités sera communiqué aux familles.

La Cantine Scolaire :

Horaire : les horaires restent identiques

Midi : 11h20 – 13h20

Tarification :

Application des tarifs actuels : 4.50 euros le repas et 8.00 euros le repas d'urgence.

Equipe d'animation :

6 personnes (la directrice, la cuisinière, 2 animateurs/trices et 2 ATSEM)

Les repas et menus :

Les repas sont confectionnés sur place par la cuisinière en privilégiant les fournisseurs locaux.

Les menus seront communiqués aux familles.

L'organisation des services :

Deux services seront mis en place pour la prise des repas (comme actuellement).

Les activités proposées :

L'équipe d'animation proposera des activités aux enfants, lorsqu'ils seront dans la cour d'école.

Les modalités communes pour les deux services :

Le lieu :

L'accueil périscolaire et cantine se situe dans les locaux de l'école primaire.

Les enfants de la maternelle sont amenés par un pédibus encadré par des animateurs.

L'inscription :

Les enfants peuvent être inscrits aux services périscolaire et cantine

- À l'année, notion d'inscription permanente
- À la semaine, au plus tard le jeudi de la semaine précédant l'inscription
- En urgence le jour même (application d'une majoration de tarif)

La facturation et paiement :

Une facture, regroupant les deux services, sera établie par famille en fin de mois.

Le paiement pourra s'effectuer par espèce, chèque, virement à la date limite de paiement indiquée sur la facture.

Le dossier inscription :

Un dossier d'inscription devra être complété pour chaque enfant.

Le règlement intérieur :

Un règlement intérieur sera remis à chaque famille à l'inscription.

LES INSCRIPTIONS POUR NOVEMBRE ET DECEMBRE

Les inscriptions pour la période de novembre et décembre arrivant très rapidement, nous vous proposons de compléter les documents joints à ce courrier pour inscrire vos enfants, un document à compléter pour chaque enfant.

Avec votre accord, nous utiliserons les dossiers d'inscriptions enfants que vous avez complété à la rentrée scolaire pour la garderie et la cantine.

Ces fiches d'inscriptions sont à remettre à la directrice par trois moyens :

- Les déposer dans la boîte aux lettres de la structure
- Les envoyer par mail à l'adresse de la structure
- Les remettre en main propre à la directrice

La directrice confirmera chaque inscription aux familles.

La directrice effectuera des permanences pour recevoir les familles :

- ✓ **Le jeudi 15 octobre de 13h30 à 18h30**
- ✓ **Le vendredi 16 octobre de 07h30 à 18h30**

Pour toutes questions, vous pouvez contacter la directrice à l'adresse mail suivante :

famillesruralessainttrivier@gmail.com

Un numéro de téléphone vous sera communiqué très prochainement.

L'ensemble des documents concernant l'accueil périscolaire et cantine scolaire seront disponible très prochainement sur le site internet :

- o De l'association :

Site internet : <https://afreicoordination.wixsite.com/monsie>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/pages/category/Social-Club/AFREJ-115770086497011>

- o De la mairie : <https://www.mairie-sainttriviersurmoignans.fr/>

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.
Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

L'Association Familles Rurales
Enfance et Jeunesse

Le directeur de l'association
David MOREIRA

La directrice de l'accueil périscolaire et cantine
Célia FELIX

